

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 9 février 2021

Présents : [en visioconférence via « Ma Classe Virtuelle » du CNED]

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall et Gerson

Mesdames Haddad, Ragani, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard, Chelly

- Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Monsieur Kazanci

Mesdames Cahn-Bouchou, Oskargil, Nakache, Dahan, Moleirinho, Leon Prosper, Meziane

- Mairie :

Madame Tordjman (Adjointe au Maire, dévolue aux affaires scolaires)

Madame Loiseau (Responsable des Affaires Scolaires)

Excusés :

- Parents d'élèves excusés : Mme Blaszezykowska

- IEN : Monsieur Sarie

1- Protocole Sanitaire et Plan Vigipirate

Depuis le retour des vacances d'automne (et donc du dernier Conseil d'Ecole en date), un protocole sanitaire approfondi est appliqué au sein de l'école et son détail a été communiqué aux parents d'élèves par le biais de notes informatives (transmises via le cahier de liaison ou encore l'affichage collectif aux abords de l'école).

Les points majeurs sont les suivants :

- Il est toujours demandé aux parents d'être vigilants quant aux symptômes (particulièrement la fièvre) au sein du foyer et de communiquer avec l'école le cas échéant, sans oublier de prendre les mesures médicales qui s'imposent ou jugées utiles (consultations, tests éventuels, numéros de téléphone idoines...).

- Les arrivées et départs de l'école sont échelonnés dans le temps et les accès sont multipliés.

- Les brassages entre les classes étant très déconseillé, il se traduit par un dédoublement des services de récréation (cycle 2 / cycle 3) et par une segmentation drastique de cinq zones dédiées à chaque groupe-classe dans la cour.

- Les mesures barrières sont en vigueur : masque obligatoire pour adultes et élèves, aération régulière des locaux, désinfection quotidienne des points de contact, lavage des mains systématique avant et entre les temps de classe.

Il est à noter qu'une cohérence existe et a pu être mise en pratique avec les services municipaux sur les temps périscolaires afin de ne pas galvauder et rendre obsolètes ces mesures.

Dans le même temps, le Plan Vigipirate ayant été renforcé, les accès aux locaux sont restreints et les attroupements sont déconseillés autour de l'édifice.

Ainsi notamment, les visioconférences sont privilégiées pour ce qui concerne les réunions, en témoigne le Conseil d'Ecole ce jour.

- Après avoir cessé à l'occasion des vacances d'automne, les activités de natation à la piscine d'Ézanville n'ont pu reprendre que la semaine du 11 janvier. La décision qui nous fut formulée a été de donner priorité aux classes de CM2. Les deux classes concernées de notre école s'y sont rendues le mardi après-midi 12 janvier et dix séances étaient espérées.

Plusieurs aménagements préventifs avaient été mis en place :

Les classes sont reçues une par une (et non deux par deux comme c'est le cas habituellement).

Une vigilance particulière est en vigueur concernant la distanciation physique dans les douches et les vestiaires car les enfants n'y portent pas de masques et ont tendance à se coller entre eux.

L'unique accompagnateur accepté pour chaque classe peut se rendre jusqu'aux vestiaires avec les élèves, mais doit ensuite quitter les locaux jusqu'à la fin de la séance de natation.

Malheureusement, la situation sanitaire générale et les nouvelles préconisations à l'échelle nationale ont rendu caduque ce dispositif dès la semaine suivante et la natation est à nouveau proscrite.

- Dans la foulée, des prérogatives plus générales ont été formulées concernant l'EPS. En élémentaire, la pratique des activités sportives est proscrite en intérieur (gymnase, piscine, préau...). Même en extérieur, il convient de favoriser les activités sans contacts (jeux de raquette, jeux de ballon...) et sans matchs.

Depuis le 8 février, l'évolution majeure du Protocole Sanitaire concerne la cantine, puisqu'une distanciation de 2 mètres est à présent imposée lors des repas.

Cette semaine, nous avons de nouveau communiqué à destination des familles au sujet des masques afin de rappeler leurs obligations en la matière.

2- Situation Sanitaire de l'Ecole

A compter du mardi 12 janvier et durant la semaine qui s'en est suivie, 4 enseignantes de l'école, une AESH ainsi que 7 élèves (5 CM2 / 1 CE1 / 1 CP) ont été testées positives au COVID 19.

Bien entendu, la communication nécessaire a été effectuée auprès des Représentants des Parents d'Elèves Elus, Madame Tordjman, l'Inspection de l'Education Nationale, les services périscolaires municipaux et bien entendu la Cellule Covid.

A cela, l'ARS a statué quant à la fermeture de la classe de CM2 (entre le 18 et le 21 janvier inclus) et il a fallu demander aux parents des classes de CPA et de CM1 de garder leurs enfants à la maison (dans la mesure du possible) durant un ou deux jours afin de pallier le déficit d'enseignants remplaçants et ainsi éviter les brassages de cohortes au sein de l'école.

Il est à noter que la municipalité a diligenté une opération de désinfection complète de l'école le lundi 18 janvier au soir.

Après enquête, l'ARS a conclu, le mercredi 20 janvier, que la situation ne nécessitait pas la fermeture de l'école.

La situation s'est calmée depuis et seuls des situations de « Cas Contacts » au sein de la famille ont dû être déplorées.

Madame Tordjman remercie Monsieur Caro pour la gestion de la situation Covid et notamment pour la collaboration effective et réciproque entre l'école et la mairie. Elle rappelle que la fermeture des classes (voire de l'école) est l'apanage de l'ARS et non des élus locaux.

Monsieur Caro ajoute que le lien entre l'école et les parents a été régulier pendant cette période agitée et compliquée et remercie les Parents Elus pour leur soutien et leur implication à cette occasion. Les parents d'élèves témoignent de leur soutien.

Madame Dahan précise toutefois que de très nombreux parents d'élèves s'interrogeaient, étaient dans le doute (notamment sur les réseaux sociaux), réclamant davantage d'informations et la décision de fermeture (de classe, voire de l'école) via l'intervention de Monsieur le Maire.

A cela, Monsieur Caro précise que l'information n'était communiquée qu'aux personnes intéressées, à dessein d'éviter un vent de panique au sein des familles (et un assaut incontrôlable des parents sur l'école), tout en faisant preuve de transparence dans la communication.

3- Livret Scolaire Unique [LSU]

Comme l'an dernier, la remise des LSU du premier semestre s'est étalée (en fonction des classes) sur la période s'étalant du 18 au 26 janvier.

Pour les raisons évoquées plus haut, les parents n'est pas été reçus systématiquement (et par cohortes) par les enseignants, comme c'est le cas habituellement à cette occasion.

4- Evaluation CP

De nouveau, des Evaluations Nationales ont été passées dans les classes de CP durant la deuxième quinzaine de janvier.

Les réponses étaient à saisir à la date butoir du 5 février. Les résultats sont disponibles et seront communiqués aux parents concernés très prochainement.

Ces résultats serviront à nouveau d'indicateurs afin de préciser les actions inhérentes au Projet d'École, notamment en ce qui concerne les mathématiques.

5- Sécurité et Locaux

- Le deuxième exercice d'évacuation « Alerte Incendie » a été effectué le mardi 26 janvier au matin. Il s'est déroulé dans de bonnes conditions de sécurité et une attention a été portée sur le fait d'éviter le brassage des classes dans les couloirs lors de l'évacuation.

- Il est à noter qu'en décembre, les fissures sur le sol de la cour (jugées dangereuses et stipulées dans le DUERP) ont été comblées. Les autres travaux demandés dans l'école sont toujours le sujet d'attention de la part de la mairie, en témoigne une visite des locaux le lundi 1^{er} février afin de clarifier les demandes et les possibilités d'intervention avec les services idoines.

Madame Tordjman ajoute que certains travaux devant être effectués dans l'école sont incorporés au budget 2021, budget devant être validé en avril.

Madame Cahn-Bouchou évoque une remarque récurrente des parents au sujet du manque d'éclairage autour et devant l'école. Madame Tordjman précise que ce problème (identifié et réel) est général sur le groupe scolaire. Il est le cadre d'une réflexion et fera l'objet de réflexions et d'améliorations dans un futur proche.

6- Budget et Actions

- Comme convenu, la municipalité a honoré le versement des subventions prévues l'an dernier, même si les projets n'ont pas pu être menés à leur terme compte-tenu de la crise sanitaire (et l'annulation de la grande majorité des actions espérées et prévues).

- Malheureusement, l'état d'urgence sanitaire étant toujours en vigueur, comme évoqué lors du premier Conseil d'École, aucune action d'envergure (et sortant de l'ordinaire) ne saurait être menée cette année. Classes Découvertes, sorties, spectacles et autres manifestations (tournois sportifs inter-écoles par exemple) ne sont pas envisagées pour le moment.